



LAURENTIDES

POUR

UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI

MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Après une relâche de 6 semaines, ce mercredi 15 août 2018 nous avons rencontré l'employeur, afin de reprendre le processus de négociation pour convenir d'une convention collective locale. Nous en sommes rendus à notre 28^e séances de négociation.

Tout d'abord, au nom du comité de négociation, j'aimerais vous remercier de participer en si grand nombre aux BBQ que le syndicat a organisé. Nous avons profité de ces moments afin de valider nos mandats et aussi vous informer sur l'évolution



de la négociation. Pour le comité de négociation, c'est un moment privilégié.

En ce qui a trait à la négociation, nous entrons dans une phase importante, en effet, nous avons jusqu'au 1er octobre

pour conclure la convention collective, à défaut d'entente un médiateur-arbitre sera nommé afin de trancher sur nos différents.

Votre projet de convention collective a plu-

sieurs objectifs, notamment :

- Assurer une stabilité d'emploi;
- Encadrer la mobilité du personnel ;
- Favoriser la conciliation famille-travail;

Sur les grands enjeux restants, l'employeur semble camper sur ses positions initiales.

Votre syndicat n'entend pas ménager vos revendications.

Restez à l'affût des prochaines activités.



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES
LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN